

Lyon, le 18 février 2026

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Le boulevard Yves Farge : un axe structurant entièrement transformé

Long de 2,5 km, le boulevard Yves Farge traverse les communes de Saint-Fons, Vénissieux et Feyzin au sud de la métropole. En septembre 2024, la Métropole de Lyon a engagé une requalification d'envergure de cet axe structurant. Aujourd'hui, le boulevard est devenu un véritable boulevard urbain paysager, renforçant la place des piétons et des cycles ainsi que leur sécurité, donnant une large part à la végétalisation et facilitant les liaisons entre les quartiers et le plateau des Minguettes-Clochettes.

Le boulevard Yves Farge est un axe routier très passant avec près de 20 000 véhicules par jour, véritable « coupure routière » pour les quartiers qu'il traverse. Les trottoirs étaient étroits et les traversées piétonnes peu nombreuses, l'espace public n'était pas suffisamment accessible pour les personnes à mobilité réduite ou avec une poussette, et sans aménagements cyclables sur une grande partie du linéaire.

Aujourd'hui, le réaménagement global du boulevard **donne plus de place à chaque mode de déplacements, rend l'espace plus sécurisé et plus accessible** pour toutes et tous, tout en facilitant la liaison entre les différents quartiers. Une large végétalisation accompagne le projet avec **319 arbres plantés et plus de 8 300m<sup>2</sup> d'espaces végétalisés**.

#### Les objectifs de l'aménagement :

- Favoriser les modes actifs pour les piétons et cyclistes
- Améliorer le cadre de vie et lutter contre les ilots de chaleurs urbains grâce à une végétalisation forte de la voirie
- Renforcer la qualité de desserte par les transports en commun sur le secteur
- Relier le plateau des Minguettes-Clochettes aux centres des communes et particulièrement de Saint-Fons en supprimant « la coupure routière » que représente le boulevard.



## Transformer un axe routier en un boulevard urbain végétalisé

Le projet, défini en concertation avec les habitants et les communes, consiste à requalifier la voirie de façade à façade, redonner de la place aux piétons grâce à l'élargissement des trottoirs de part et d'autre du boulevard Yves Farge et de l'avenue Maurice Thorez, pour plus de confort et de sécurité. Les 7 carrefours à feux du périmètre ont été tous sécurisés par des plateaux, ce qui contribue à sécuriser les traversées piétonnes.

Pour les cyclistes, le boulevard accueille un tronçon de Voie Lyonnaise 7 (VL7) sur le boulevard Yves Farge. Des aménagements cyclables en double-sens, confortables et sécurisés, ont ainsi été créés tout au long du boulevard. Ces aménagements facilitent l'accès en vélo au centre-ville de Saint-Fons, aux équipements de proximité et aux pôles d'attractivité des Clochettes que sont le collège Alain et le futur gymnase des Clochettes.

Le projet a permis la réalisation de bandes plantées et d'alignements d'arbres le long de la voirie. Ce sont 319 arbres qui ont été plantés dans l'espace public avec une dizaine d'essences différentes. Au total, 8 300 m<sup>2</sup> ont été végétalisés dans le cadre du projet. Le projet intègre enfin des revêtements de trottoirs en béton micro-désactivé de couleur claire sur une partie du linéaire. Ce choix est motivé par le fait qu'il présente une forte résistance aux effets météo, il est antidérapant et possède un albédo élevé, permettant de réfléchir la chaleur plutôt que de la stocker, contribuant à lutter contre les îlots de chaleurs urbains.

### Un projet qui s'intègre dans le projet de renouvellement urbain des Minguettes-Clochettes

À l'entrée Sud de la Métropole, les quartiers des Minguettes à Vénissieux et des Clochettes à Saint-Fons se renouvellent. Sur ce plateau de 300 hectares, un projet urbain valorise les atouts du secteur avec des nouveaux logements et des entreprises qui s'y implantent. La transformation du boulevard Yves Farge permet de faciliter les liaisons inter-quartiers sur le plateau de Minguettes-Clochettes. L'agence Nationale de Rénovation Urbaine apporte son soutien à hauteur de 1 million d'euros sur ce projet.



### Les chiffres clés

**2,8 km** de voirie réaménagés

**319** arbres plantés

**8 300 m<sup>2</sup>** d'espaces végétalisés

**13,8 millions d'euros** de budget dont 11,4 millions d'euros financés par la Métropole, 1,4 million d'euros financés par la commune de Saint-Fons pour l'amélioration de l'éclairage Public, et 1 millions d'euros de l'ANRU.

**4 300 heures** d'insertion ont été mises en œuvre par les différentes entreprises